



Brevet d'Initiation Aéronautique



Pour qui ?

Les collégien(ne)s et lycéen(ne)s volontaires, intéressés par l'aéronautique dans le cadre d'une convention entre un établissement scolaire et un aéroclub affilié à la FFA (Fédération Française Aéronautique).

Pour quoi ?

Le BIA est un moyen privilégié de découvrir l'ensemble des nombreuses opportunités de carrière dans l'aéronautique, comme par exemple : Pilote professionnel, de ligne ou militaire, Personnel navigant (par ex. hôtesse), Instructeur, Ingénieur, Technicien ou Mécanicien aéronautique civil ou militaire, Contrôleur aérien, Météorologue, Médecin aéronautique, Fonctionnaire de la DGAC, ...

Comment ?

La formation comprend une partie théorique et une partie pratique, et est sanctionnée par un diplôme d'état délivré conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et l'aviation civile.

La formation est assurée sous la responsabilité pédagogique d'un titulaire du CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique de l'Éducation Nationale).

Formation théorique

D'environ 40 heures, en liaison avec l'établissement scolaire, elle s'appuie sur des cours et ateliers dispensés par un formateur pilote du Libourne Aéroclub et du travail à la maison. Les matières étudiées sont :

- Connaissance des aéronefs et engins spatiaux
- Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
- Météorologie aéronautique
- Réglementation aérienne, Sécurité et Navigation
- Histoire et culture de l'aéronautique et de l'espace
- Anglais aéronautique (option)

Formation pratique

Sous la forme d'un vol découverte de 30 minutes en place co-pilote et une navigation de 3 x 30 minutes (offerte par le club pour les lauréats !).

Une visite du forum des métiers de l'aéronautique 2020 est également prévue.

L'examen

En général le dernier mercredi de mai, d'une durée de 2h30 (+1h00 si option Anglais), sous la forme de 100 QCM (20 questions par module). La note de 50/100 est exigée (les points au-delà de 10/20 du module optionnel d'Anglais viennent s'y ajouter).

Le diplôme

Délivré par l'Éducation Nationale, il atteste d'une formation générale en aéronautique, utile pour démarrer une formation spécialisée (pilote professionnel, technicien, ingénieur, contrôleur aérien, ...).

Il permet aussi d'obtenir des aides financières de la FFA pour préparer une Licence de Pilote (pouvant atteindre 2175€ cumulées).

Le coût

Un forfait de **95€** pour l'année est à régler à l'inscription. Il comprend :

- Les cours et ateliers dispensés au Libourne Aéroclub
- La fourniture des supports de cours
- La fourniture d'un livre pour le travail à la maison (« Mon premier brevet aéronautique », éditions Cépaduès, *valeur : 26€*)
- Un vol de 30 minutes en place co-pilote (*valeur : 120€*)

En option, il est possible de compléter par :

- Un abonnement au site de e-learning Aérogligli pour compléter les cours et s'entraîner aux QCMs. Tarif préférentiel de 30€ via le club (au lieu de 40€)
- une licence/assurance « Jeunes Ailes » de la FFA. Elle est spécifique à l'activité B.I.A. et vient compléter l'assurance scolaire obligatoire. Elle inclut également 6 mois d'abonnement à la revue *Info-Pilotes* (janvier à juin). Tarif : 23€ (à confirmer).

Le **vol « Navigation » facultatif** est proposé à tous les élèves après les examens à bord du C172 (4 places). Par groupe de 3 élèves, ceux-ci préparent une navigation de 3 branches (Libourne-Bergerac-Marmande-Libourne) avec le pilote. Chaque élève effectue une branche en place co-pilote. **Ce vol est offert aux élèves lauréats** (A défaut, une participation de 50€ sera demandée).

Organisation

Les cours se déroulent dans les locaux du Libourne Aéroclub sur l'aérodrome de Libourne – Les Artigues de Lussac, le samedi matin de 10h00 à 12h00, d'octobre à mai (hors vacances scolaires).

Renseignement

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le responsable BIA du Libourne Aéroclub :

- par téléphone : 06.81.52.01.19 (Laurent Le Magorou)
- par mail : contact@libourne-aeroclub.com

Inscription

Le dossier d'inscription sera disponible courant septembre sur le site internet du club : www.libourne-aeroclub.com rubrique « BIA ».

ATTENTION : Afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions, le **nombre de places est limité** (20 élèves).

Les métiers de l'aéronautique : Pourquoi pas toi ?



www.libourne-aeroclub.com

Tél. : 05 57 24 31 50 - contact@libourne-aeroclub.com